



La biodiversité en forêt domaniale de St-Germain

Etats Généraux
réunion du 31 janvier 2018

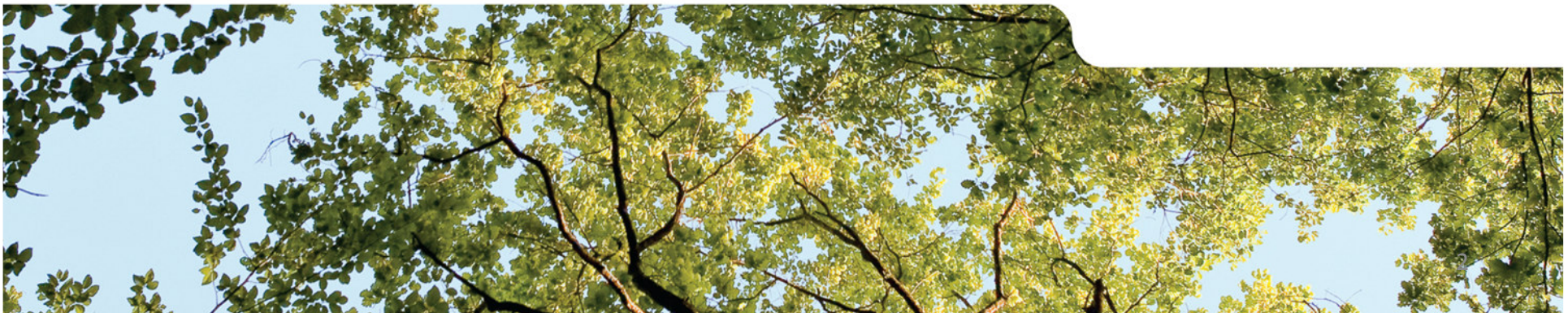




La forêt domaniale de Saint-Germain

Un espace boisé dans un milieu urbain
3 millions de visiteurs sur 3500 hectares

Une forêt qui mérite toute notre attention



Etat des lieux

Une forêt qui souffre :



- ❖ des suites de la tempête de 1999
 - l'équivalent de 15 récoltes annuelles renversées
 - des milliers d'arbres ébranlés par ce coup de vent
- ❖ des évolutions du climat : sécheresses
 - des chênes âgés qui dépérissent
 - des arbres semenciers qui perdent leur capacité fructifère
 - des espèces invasives qui prospèrent



Etat des lieux

Une forêt qui subit les assauts de l'urbanisation :

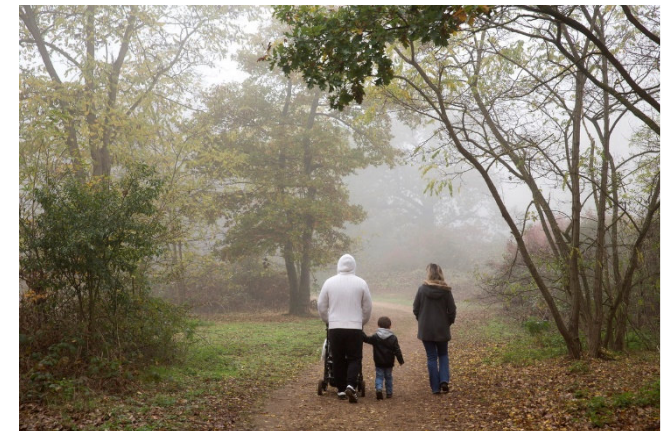
- ❖ morcelée par des grandes voies de circulation :
 - automobiles
 - ferroviaires
 - fluviales
 - et constituée d'enclaves « non résorbables » : nœud ferroviaire d'Achères
- ❖ corsetée dans un tissu urbain très dense
- ❖ une forêt qui a perdu $\frac{1}{4}$ de sa surface en 100 ans



Etat des lieux

Une forêt qui accueille un public très nombreux :

- ❖ une forêt très accessible :
 - par les routes
 - par les transports en commun
 - par la proximité de grandes agglomérations
- ❖ plus de trois millions de visites par an :
 - promeneurs, joggers
 - cyclistes, cyclotouristes
 - cavaliers...



Etat des lieux

En conséquence, une forêt qui souffre aussi d'une fréquentation non souhaitée

❖ un vandalisme important :

- dépôts sauvages en forêt
- problème de la propreté
- prostitution

❖ gens du voyage



Des atouts à valoriser

De grandes richesses patrimoniales

❖ Un patrimoine historique remarquable :

- Château de la Muette
- Château du Val
- Terrasse du château
- Château de Saint-Germain en Laye
- L'ancien mur d'enceinte du grand parc de Versailles et ses grilles et portes
- Les oratoires
- Des carrefours en étoile majestueux



Des atouts à valoriser

De grandes richesses patrimoniales

❖ Un patrimoine naturel à préserver et valoriser :

- Etang du Corra
- Mare aux Canes, mares parcelle 191
- Autres zones humides au sud du massif
- Espaces ouverts riches en biodiversité : ancien champ de tir, ancien hippodrome, carrière Fayolle, parcelle 8
 - Corridor écologique entre les deux forêts de Marly et Saint-Germain à maintenir ouvert



Des atouts à valoriser

De grandes richesses patrimoniales

❖ Une biodiversité riche parfois méconnue :

- L'Etang du Corra, une avifaune remarquable :
≈100 espèces recensées dont certaines dépendent des milieux humides
- Les mares du sud du massif, refuge pour les batraciens - mais à ce jour leur richesse et leur fonctionnement restent largement méconnus
- Les milieux ouverts, riches d'une biodiversité devenue rare
 - ✓ Espèces remarquables : 24 plantes, 12 oiseaux, 15 insectes, 1 batracien, 2 reptiles,...
 - ✓ Menace : fermeture des milieux, plantes invasives
 - ✓ Un plan de gestion écologique 2011-2026



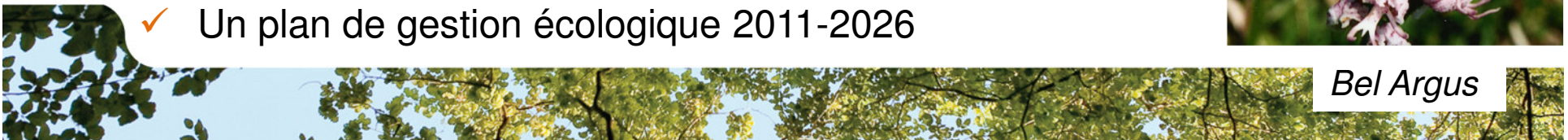
Blongios nain



Crapaud calamite



Bel Argus



Rappel des objectifs

Conjuguer dans un juste équilibre les trois fonctions principales de la forêt :

- ⇒ **Accueillir et guider le public et les usagers**
- ⇒ **Protéger voire augmenter la richesse environnementale et la biodiversité de la forêt**
- ⇒ **Produire le bois dont la société a besoin**



Atelier du jour : **Biodiversité et protection des milieux**

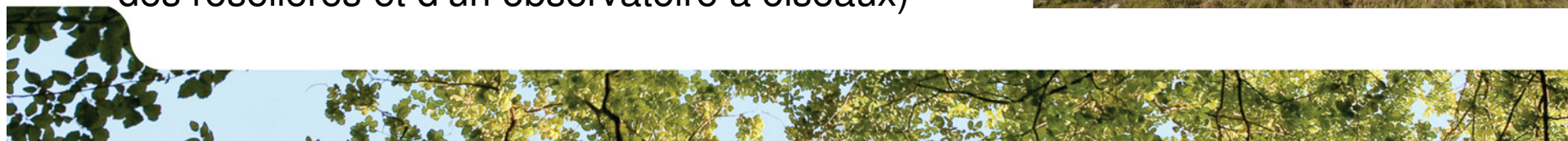
- Sylviculture, exploitation et reconstitution de la forêt
- Equilibre faune-flore et régulation par la chasse
- Gestion écologique des milieux ouverts
- Connaître et préserver les mares
- Valoriser le site du Corra (en lien avec l'accueil)
- Lutter contre les espèces invasives





Actions menées par l'ONF

- Travaux de gestion écologique des milieux ouverts : mise en œuvre du plan de gestion 2011-2026
- Autres travaux de génie écologique (mares)
- Intégration de la biodiversité dans la gestion sylvicole courante
- Actions en partenariat : chantiers nature mécénat (enlèvement plantes invasives) ou lycée agricole de Chambourcy (mise en lumière de mares, enlèvement plantes invasives)
- Réaménagement du site du Corra, berges sud, en lien avec l'accueil du public (destruction du hangar, mise en place de clôtures de protection des roselières et d'un observatoire à oiseaux)



Montants dépensés

❖ Forêt de Saint Germain

Montant dépenses HT	2015	2016	2017
Gestion des milieux ouverts	25.000 €		20.000 €
Mise en lumière de mares sud forêt		3.500 €	
Réaménagement site étang du Corra (destruction hangar, mise en place clôtures et observatoire oiseaux)	60.000 €		

Des sommes insuffisantes sur certains postes :

- très peu d'actions sur les mares
- un investissement estimé à 25.000 € par an pour le seul plan de gestion des milieux ouverts



Actions menées par les associations

- CORIF / LPO :
 - ✓ Observation et suivi des oiseaux de l'étang du Corra – établissement de la liste des espèces
 - ✓ Observation des oiseaux des milieux ouverts – les données fournies ont contribué à l'étude ONF de l'avifaune sur ces milieux



Actions envisagées

- Gestion écologique des milieux ouverts - mise en œuvre du plan de gestion en rattrapant les retards : fauchages tardifs, diversification des haies, communication et pédagogie
- Plan de gestion des mares et zones humides au sud de la forêt
- Espèces invasives : actions ciblées sur les zones où une action est encore possible : *Prunus serotina* au sud du massif, tâches d'Ailanthé et de Buddleia – des partenariats à trouver...
- Plantations feuillues en enrichissement sur 15 ha au total (5 à 6 chantiers)
- Poursuite des actions pour préserver la richesse écologique de l'étang du Corra, berge sud : entretien / réparation de la clôture, de l'observatoire à oiseaux, des panneaux pédagogiques + mise en lumière de roselières (enlèvement de saules)



Opérations projetées

Investissement

Plantations en reconstitution, sur 10 ans

314 000 €

Plan de gestion des mares et mise en œuvre sur 3 ans

70 000 €

Lutte ciblée contre les espèces invasives, sur 3 ans

75 000 €

Fonctionnement

Actions d'entretien / réparation pour l'écologie de l'étang du Corra, berge sud

5 000 € / an

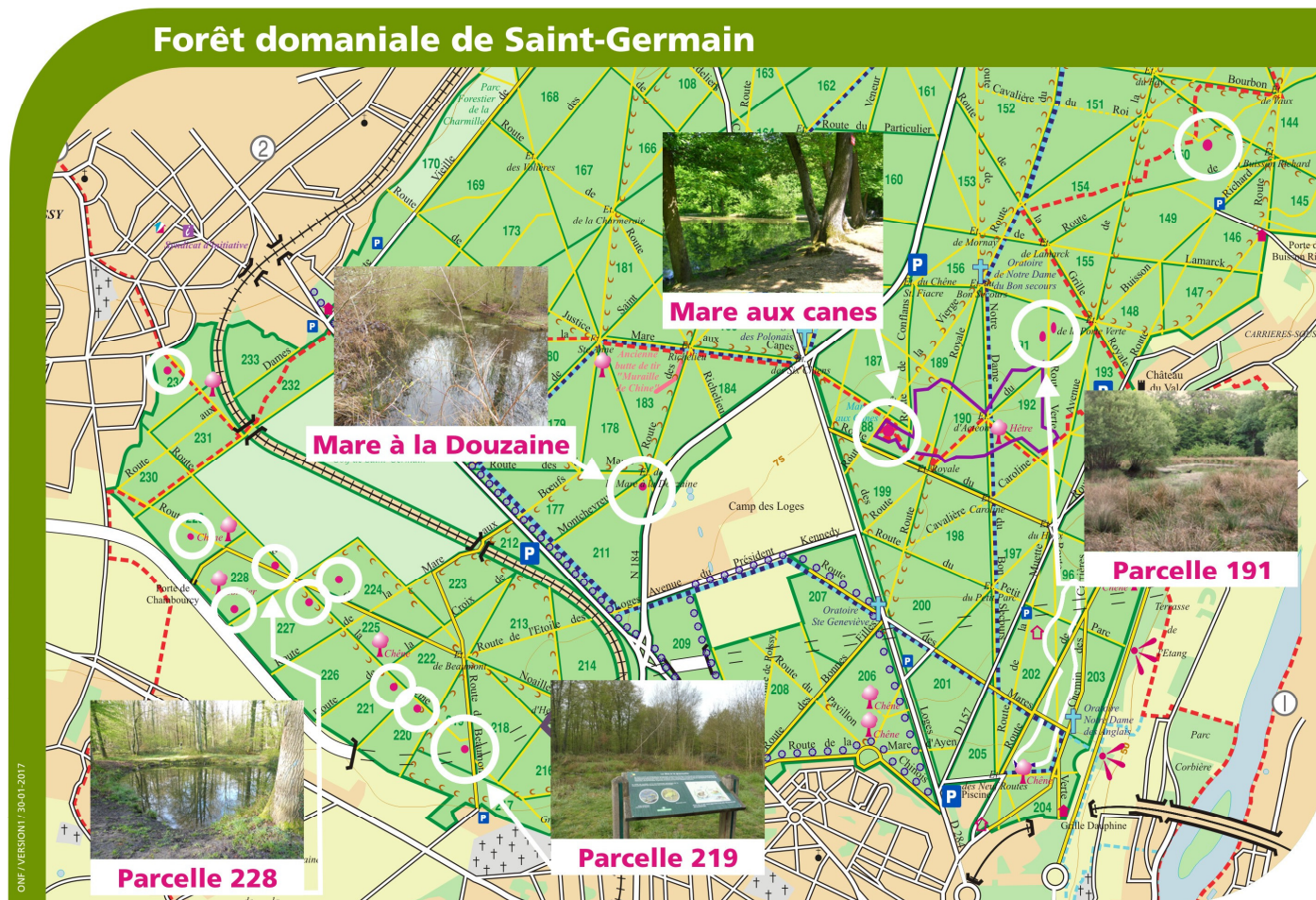
Mise en œuvre du plan de gestion des milieux ouverts, chaque année

20 000 € / an



Connaître et préserver les mares de la forêt

Forêt domaniale de Saint-Germain

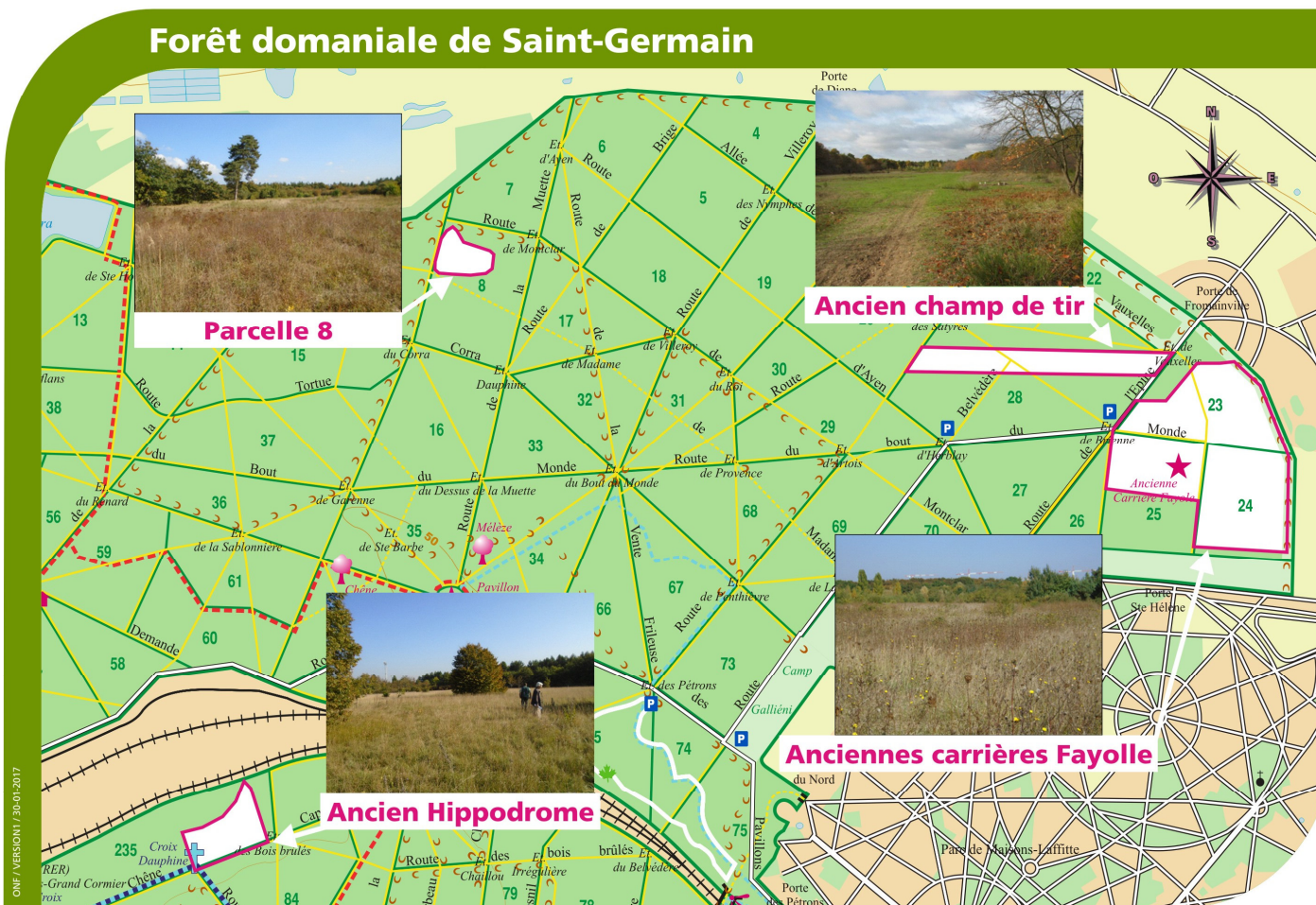


Conserver et restaurer des points d'eau

- Etude écologique des mares et des zones humides au sud de la forêt
- Recherche de connections entre les points d'eau (fossés, etc.), interactions avec le milieu forestier...
- Synthèse des enjeux et préconisations de gestion : articulation avec l'accueil du public
- Recours à des personnels en insertion

Les milieux ouverts, sites d'intérêt écologique

Forêt domaniale de Saint-Germain

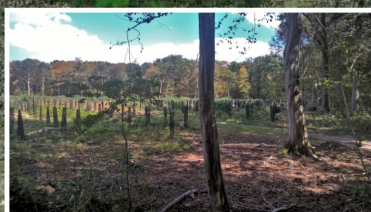


Agir pour la biodiversité

- Fauchage tardif
- Diversification des habitats
- Suppression des ligneux et lutte contre le cerisier tardif (*Prunus serotina*), espèce invasive
- Valorisation pédagogique

DES PLANTATIONS POUR RECONSTITUER LA FORÊT

Forêt domaniale de Saint-Germain



Plantation

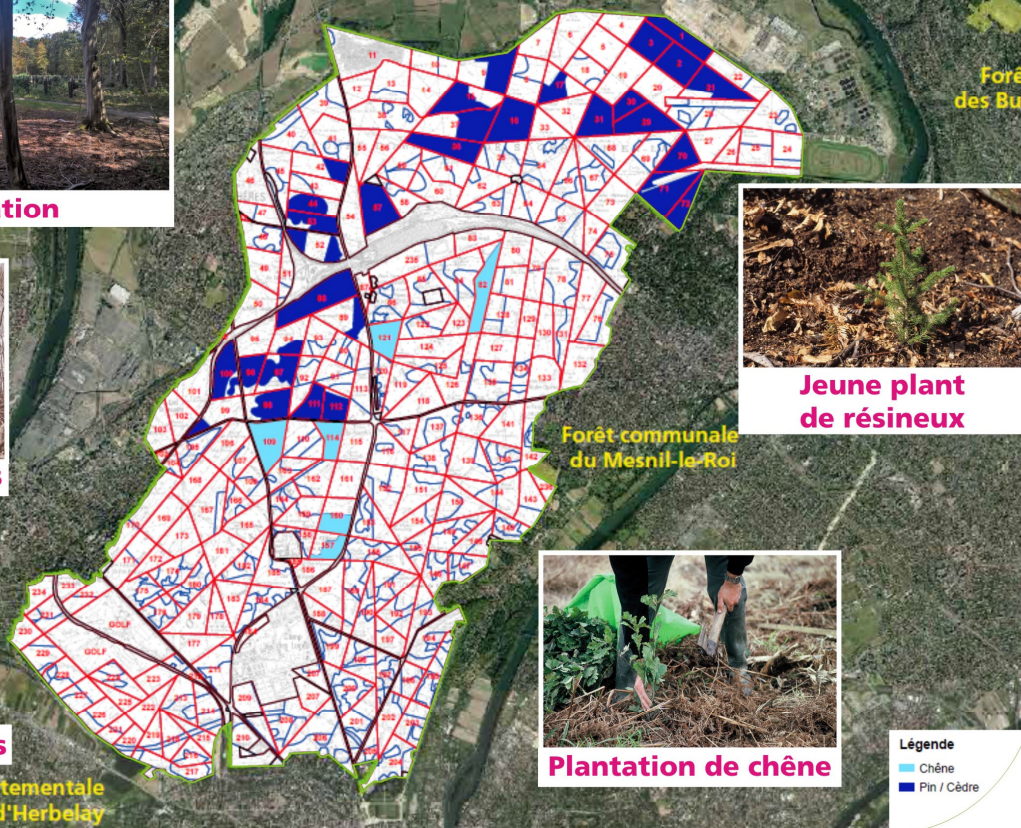


Exploitation du bois



Plaquettes forestières

Forêt départementale
des Tailles d'Herbelay



Jeune plant
de résineux



Plantation de chêne

Légende
Chêne
Pin / Cèdre

- Exploitation pour une utilisation en bois énergie
- Plantations d'essences variées
- Pose de protections
- Conception et installation de panneaux d'informations

Vos propositions





Merci de votre attention

Questions et échanges

